



Un programme leader en pays Dignois redynamise une filière autour des fruits anciens

“ L’aventure était viable et ne demandait qu’à être professionnalisée. ”

CONTEXTE

À l’origine, le projet a commencé autour d’une initiative individuelle.

Des parcelles fruitières éparpillées en Pays Dignois semi-abandonnées, des arbres exempts de traitements de pesticides, des fruits peu esthétiques, tordus, à même le sol... il n’en fallait pas moins à Henry Poulain, simple particulier, pour tester la fabrication de jus!

Le Centre de formation professionnelle pour adultes de Carmejane (CFPPA) et le Pays Dignois étaient intéressés par ce projet original.

MESURES MISES EN ŒUVRE

- ↓ Le Centre de Formation Professionnelle pour Adultes de Carmejane et le Pays Dignois lancent une étude financée avec des fonds européens pour la Liaison entre Actions de Développement de l’Économie Rurale (LEADER), permettant de soutenir des territoires ruraux dynamiques, organisés et porteurs d’une stratégie de développement. Comment à partir de fruits d’anciens vergers abandonnés peut-on développer une activité économique viable ?
- ↓ L’existence de la ressource locale, de son accessibilité, la faisabilité d’un système de production extensive et une valorisation locale ont été largement démontrées grâce à l’étude conduite. Elle a mis en évidence un potentiel permettant de rassembler des acteurs locaux et de justifier de l’achat d’une machine nécessaire à la transformation des fruits en jus. Une partie des fonds a été mobilisée pour l’animation et la valorisation du projet sur le territoire.
- ↓ Concrètement, pour ancrer le projet, une association “Fruits d’avenir en Pays Dignois” est créée. Elle compte aujourd’hui environ 25 adhérents dont 6 “transformateurs” de fruits.
- ↓ L’outil mobile de transformation et de pasteurisation des fruits est resté l’investissement clé du projet. Propriétaires de vergers ou simples particuliers peuvent désormais

venir avec leurs pommes, poires ou coings et repartir avec leurs jus de fruits pasteurisés, conservables 3 années. Avec 100 kg de fruits venant du fond du jardin, un particulier repart avec 50 à 55 litres de jus, une heure plus tard. Il n’existe pas de circuit plus court !

- ↓ Ce pressoir mobile permet maintenant de former de futurs professionnels, de démontrer un savoir-faire local et de contribuer à l’attractivité touristique du territoire lors des fêtes, foires et marchés... L’association Fruits d’Avenir et le Centre professionnel du lycée Carmejane ont mis en place conjointement une formation de technicien à l’utilisation du pressoir itinérant.
- ↓ L’outil a aussi une fonction pédagogique et vise à convaincre la population que ces arbres anciens et ces fruits ont une valeur. Autrefois perdus ou gâchés, ils offrent maintenant des débouchés à la filière fruits du Pays Dignois et impulsent une culture d’entreprise innovante à travers une économie sociale et durable.

OBJECTIFS

- Relancer une activité économique autour des fruits anciens des vergers abandonnés en Pays Dignois.



RÉSULTATS ET PERSPECTIVES

- ↓ Le lancement de l'activité a fait grand bruit, avec énormément de retombées dans les médias et de demandes pour des interventions sur des événements!
- ↓ Aujourd'hui, plus de 2400 arbres répartis sur 150 propriétaires ont été recensés sur quatre territoires : vallée de la Haute-Bléone, Galabre, Duyes et Asse. Des liens entre les propriétaires terriens, les éleveurs louant ces terres ainsi que les glaneurs de fruits existants ont été renforcés et formalisés au travers de conventionnements sur cinq ans incluant l'exploitation des vergers et engageant une rétrocession de 5 % du produit transformé. Ces conventions installent désormais le projet dans la durée.
- ↓ À l'horizon 2017, il est envisagé de faire évoluer l'association Fruits d'Avenir vers un statut d'entreprise pouvant créer des emplois.
- ↓ Pour l'heure, le Pays Dignois étudie la faisabilité de financement de pressoir pouvant presser des fruits à noyau et donc diversifier l'activité afin de pouvoir mieux répartir les périodes de production sur l'année. D'autres dossiers suivent, visant à replanter des variétés anciennes d'arbres fruitiers dans une démarche d'agriculture certifiée biologique.



FICHE D'IDENTITÉ

ACTION : Relance d'une activité économique autour des fruits anciens en Pays Dignois.

Maître d'ouvrage : Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) de Carmejane.

Partenaires techniques : Association Fruits d'avenir en Pays Dignois, Bioval Plus, Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) de Carmejane, GAL du Pays Dignois.

Partenaires financiers : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Département des Alpes de Haute-Provence, CFPPA fonds européens Leader.

Budget : 61440 €

Date de début / Fin de l'action : 2013

ZOOM

L'érosion de la biodiversité cultivée

Depuis le Néolithique, l'Homme cultive des plantes alimentaires. Ces plantes issues de la nature sont "domestiquées" afin d'être adaptées à ses besoins. D'une variété "sauvage" sont souvent issues des milliers de variétés domestiquées. La révolution industrielle du monde agricole, le cadre législatif, les enjeux économiques et géopolitiques ont considérablement réduit le nombre de variétés de plantes potagères et céréalières. Or, ce patrimoine, héritage de l'humanité, est la clef de notre sécurité alimentaire. Une étude de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité sur le blé tendre en France montre par exemple que, de 1912 à 2006, le nombre de variétés cultivées augmente, traduisant l'essor de la création variétale. Ce nombre chute entre la fin des années 50 et le début des années 70. Cette baisse correspond à une période de forte intensification de l'agriculture en France et de simplification des paysages agricoles avec moins de variétés cultivées.

La biodiversité, une opportunité pour mobiliser des fonds réinjectés dans l'économie locale en Pays dignois.

Contacts : CFPPA Carmejane
 jean-pierre.meng@educagri.fr
 circuitscourts@paysdignois.fr
 Association Fruits d'avenir en Pays Dignois
 jusdepoire@henrypoulain.com

Pour en savoir + : www.leaderenpaysdignois.fr